

## REGLEMENT et les mesures sanitaires POUR LES ADHERANTES 2021

Le club CAFA vous remercié pour votre inscription et votre fidélité.

Il y a plusieurs règlements à suivre. On vous demande de bien prendre connaissances de cette communication.

L'entrée au bâtiment de l'école sera du côté du grand stationnement (la port 25).

- Se préparer à la maison (prendre une douche, mettre son maillot de bain, etc.)
- Les vestiaires restent ouverts. Les douches ne seront pas disponibles à l'intérieur des vestiaires.

### ACCOMPAGNATEUR

- Un seul adulte accompagnateur par enfant - les niveaux préscolaires.
- Aucun accompagnateur dans la piscine lors des cours de junior 3 à 10.
- Aucun accompagnateur lors des cours aux adultes ne sera autorisé dans le bâtiment
- Il est à noter que l'eau chlorée des piscines est sécuritaire puisqu'elle rend le coronavirus inactif.

### **Mesure covid et passeport vaccinal session automne :**

Le passeport vaccinal s'ajoute aux mesures déjà en place telle que le port du masque, le lavage des mains, la distanciation.

**LE PASSEPORT EST OBLIGATOIRE POUR TOUS LES PARTICIPANTS DE 13 ANS ET PLUS. AUCUN REMBOURSEMENT NE SERA FAIT SI UNE INSCRIPTION EST FAITE SANS POUVOIR PRÉSENTER LA PREUVE DE VACCINATION AU 1<sup>er</sup> COURS.**

La preuve vaccinale sous la forme du code QR peut être présentée de trois façons

- Sous un format papier
- Sous un format PDF sur un appareil mobile
- À partir de l'application VaxiCode

Une preuve d'identité avec photo devra être présentée en plus du passeport vaccinal pour les personnes âgées entre 16 ans et 74 ans. Pour les personnes âgées de moins de 16 ans, la pièce d'identité ne doit pas obligatoirement inclure une photo.

Ce règlement s'applique pour :

- L'accompagnateur (parent) dans l'eau pour junior 2 et moins.
- Les participants des cours de natation adolescents (13 ans et plus) et adultes ;
- Les participants des cours privés (13 ans et plus ou accompagnateur dans l'eau pour junior 2 et moins)

**ATTENTION :** une preuve de test Covid négatif n'est pas acceptée.

La preuve de vaccination sera demandée une fois, avant le premier cours. Si en cours de la session un autre parent vient d'accompagner son enfant dans l'eau, la preuve de vaccination sera exigée en plus. Présentez-vous seulement dix minutes avant le début des cours.

### COUVRE-VISAGE

Le port du couvre-visage est obligatoire pour toute personne âgée de 10 ans et plus. Il doit être porté à tout moment dans le bâtiment, les corridors, les vestiaires et la plage de la piscine. Le couvre-visage doit être retiré lors de l'activité dans la piscine. Pour les enfants de 2 à 10 ans, le port du couvre-visage non obligatoire.

### 2 MÈTRES DE DISTANCIATION PHYSIQUE

Le respect de la distanciation physique de 2 mètres entre les individus doit être respecté en tout temps (dans la piscine, dans les vestiaires, sur la plage de la piscine, etc.) et ce, malgré le port du couvre-visage.

### SE LAVER LES MAINS À L'ARRIVÉE

Lors de votre arrivée dans l'établissement, vous devez vous laver les mains avec le gel hydroalcoolique.

Si vous recevez un diagnostic positif de la COVID-19 :

Sur présentation d'une preuve médicale, vous obtiendrez un remboursement de l'activité au prorata des cours non suivis. Des frais administratifs de 3% seront déduits, comme prévu à notre politique de remboursement.